



Berne, le 3 février 2021

Destinataires :
les gouvernements cantonaux

Loi fédérale sur les projets pilotes de tarification de la mobilité : ouverture de la procédure de consultation

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers d'État,

Le 3 février 2021, le Conseil fédéral a chargé le DETEC d'engager une procédure de consultation auprès des partis politiques, des associations faïtières suisses des communes, des villes et des régions de montagne, des associations faïtières suisses de l'économie et des autres milieux intéressés au sujet du projet de loi fédérale sur les projets pilotes de tarification de la mobilité.

Le délai fixé pour la consultation court jusqu'au **17 mai 2021**.

La loi fédérale citée en titre vise à créer la base légale qui permettra aux cantons ou aux villes et aux communes de réaliser des projets pilotes de tarification de la mobilité limités localement et dans le temps. Le but est d'acquérir des connaissances sur de nouvelles formes de tarification, de manière à pouvoir influencer sur la demande de transport et sur le comportement en matière de mobilité, qu'il s'agisse du trafic individuel motorisé ou des transports publics.

Nous vous invitons à vous prononcer sur les commentaires formulés dans le rapport explicatif.

Vous trouverez le dossier mis en consultation à l'adresse Internet suivante :

<http://www.admin.ch/ch/d/gg/pc/pendent.html>

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand ; RS 151.3), nous nous efforçons de publier les documents sous une forme accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous prions par conséquent de nous faire parvenir votre prise de position si possible par voie électronique (**une version Word en plus d'une version PDF serait la bienvenue**), dans la limite du délai imparti, à l'adresse électronique suivante :

vernehmlassungen@astra.admin.ch



Nous vous saurions gré de bien vouloir nous indiquer les noms et les coordonnées des personnes auxquelles nous pourrions adresser nos éventuelles demandes de renseignements.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur Manfred Zbinden (tél. : 058 463 43 91; manfred.zbinden@astra.admin.ch) ou Monsieur René Sutter (tél. : 058 465 78 92; rene.sutter@astra.admin.ch).

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'État, l'expression de notre haute considération.



Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale

Annexes :

- Projet d'acte et rapport explicatif
- Liste des destinataires